



Assemblée générale

Distr. générale
15 août 2008
Français
Original : anglais

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Point 68 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays
et à certaines régions**

Assistance humanitaire et reconstruction du Libéria

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le rapport qui suit est présenté à l'Assemblée générale comme elle l'a demandé dans sa résolution 61/218. Il expose la situation actuelle et analyse les difficultés que pose à l'Organisation des Nations Unies et à ses partenaires la prestation de secours humanitaires et d'aide au relèvement du Libéria.

* A/63/150.



I. Introduction

1. Le rapport qui suit est présenté à l'Assemblée générale comme elle l'a demandé dans sa résolution 61/218. Il expose la situation actuelle et analyse les difficultés que pose à l'Organisation des Nations Unies et à ses partenaires la prestation de secours humanitaires et d'aide au relèvement du Libéria. Il décrit en particulier : les progrès obtenus pour l'instauration d'un climat propice à la promotion de la paix, du développement socioéconomique et de la sécurité régionale; l'aide financière et technique; et l'appui au retour et à la réintégration des ex-combattants.

II. Principaux faits nouveaux

2. La présence de contingents de maintien de la paix associés à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a permis de stabiliser la situation de la sécurité dans les 15 comtés du pays, instaurant un climat propice au retour des réfugiés et des déplacés dans leur lieu d'origine et à leur réintégration, et rendant possibles le rétablissement d'un gouvernement démocratique et la relance de l'économie moribonde. Se fondant sur une analyse, réalisée en 2007 par l'ONU, de la situation après le conflit et de la nécessité de soutenir rapidement la paix durablement obtenue par des interventions concrètes, le Secrétaire général a déclaré que le Libéria remplissait les conditions requises pour recevoir des fonds au titre du deuxième guichet du Fonds pour la consolidation de la paix. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a ensuite présenté un plan des priorités mettant en valeur trois interventions essentielles pour la consolidation de la paix : promouvoir la réconciliation nationale et gestion des conflits; répondre aux besoins des jeunes touchés par la guerre et des ex-combattants; renforcer les moyens dont dispose l'État pour consolider la paix. Le plan des priorités a été approuvé pour un financement d'un montant de 15 millions de dollars.

3. À la fin de décembre 2007, 103 019 ex-combattants avaient été désarmés et 101 000 démobilisés au titre du programme de désarmement, démobilisation, réadaptation et réintégration. On s'est ensuite consacré à la réintégration et à la réadaptation, avec des programmes de formation professionnelle, d'enseignement de type classique, d'apprentissage et d'aide à l'emploi. Au total, 99 000 ex-combattants ont rempli les conditions requises pour une aide à la réintégration, dont 90 000 ont bénéficié de divers programmes à cette fin. Il reste à achever leur réintégration durable, ce qui relève du problème plus général que pose la lutte contre la pauvreté au Libéria, où il faudrait ouvrir plus largement l'accès aux services sociaux et aux chances économiques. En janvier 2008, on avait lancé la dernière phase du programme, pour réintégrer les bénéficiaires qui ne l'avaient pas encore été. L'objectif global était d'assurer une aide à la réintégration aux 9 000 ex-combattants qui n'en avaient pas encore reçu et en avaient encore besoin. Par cette aide, on cherche à accroître pour les bénéficiaires les possibilités d'emploi sur le marché du travail, ce qui devrait aussi concourir au développement et à la réconciliation nationale au Libéria, et atténuer les risques de menaces à la paix et à la stabilité relatives que connaît le pays.

A. Assistance humanitaire

4. Il y a eu en 2007 plus de 10 cas d'inondations signalés dans cinq comtés. Pendant la même période, des vents violents ont endommagé 44 maisons et autres bâtiments dans deux comtés. Des incendies ont détruit 43 maisons de deux villages dans deux comtés. Au total, ce sont plus de 21 000 personnes qui ont été touchées. Les dégâts occasionnés par ces phénomènes sont certes comparables par leur ampleur à ceux qu'ont causés des catastrophes naturelles dans d'autres parties du monde, mais les conséquences en ont été hors de proportion pour les communautés touchées du Libéria, car le soutien financier a été limité face à des besoins humanitaires critiques, les réactions médiocres et la capacité d'absorption de l'aide insuffisante.

5. La Commission nationale des secours aux sinistrés s'emploie avec les partenaires à mettre au point une politique nationale détaillée pour la gestion des catastrophes. On a entamé une évaluation des capacités, et lancé un certain nombre d'ateliers et de consultations afin de susciter une meilleure compréhension et une adhésion aux politiques de réduction des risques de catastrophe, et de mettre en place un dispositif de réduction des risques et de réaction. On prévoit aussi d'autres initiatives visant des plans intégrés de secours à court terme en cas de catastrophe.

6. Malgré ces catastrophes naturelles, la situation humanitaire d'ensemble du pays a continué de s'améliorer depuis la publication du rapport précédent (voir A/61/209). Le Gouvernement libérien, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale, a continué à se préoccuper des besoins humanitaires urgents, tout en s'employant à faire en sorte que les Libériens jouissent des retombées bénéfiques du développement dans une atmosphère de paix et de stabilité. Un plan commun d'action humanitaire a été lancé en 2007 pour stimuler plus de complémentarité avec la stratégie provisoire de réduction de la pauvreté. Un financement total de 117 millions de dollars des États-Unis a été demandé pour répondre aux besoins humanitaires essentiels, dont les soins de santé de base, les équipements pour l'eau et l'assainissement, et la sécurité alimentaire.

7. En attendant la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2008-2011, un appel plus limité a été lancé en 2008 afin de mobiliser les fonds nécessaires pour combler les lacunes les plus criantes subsistant dans les secteurs prioritaires des soins de santé, de l'eau et de l'assainissement, et de la sécurité alimentaire. Le financement de l'aide humanitaire a fortement baissé en réponse aux progrès du développement. Mais la morbidité et la mortalité restent élevées. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Libéria est au cinquième rang mondial pour la mortalité des moins de 5 ans. Il reste très difficile, bien qu'indispensable, d'arriver jusqu'aux populations vulnérables et isolées, surtout pendant la longue saison des pluies. L'accès aux services de base – santé, éducation, routes – a été placé en tête de la liste des priorités lors des récentes consultations sur le programme de développement dans l'ensemble du pays, qui s'inscrivaient dans les préparatifs de la stratégie de réduction de la pauvreté.

8. En outre, un financement du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a permis aux institutions des Nations Unies et à leurs partenaires d'assurer une aide urgente pour sauver des vies : plus d'un million de personnes vulnérables dans l'ensemble du Libéria en ont bénéficié, surtout dans les

communautés mal desservies (vaccination de masse, eau potable, amélioration des équipements d'hygiène et d'assainissement). Une épidémie de fièvre jaune a été jugulée grâce une collaboration intensive et efficace entre le Gouvernement libérien et l'ONU.

9. Le retour des personnes déplacées s'est très bien passé, grâce à l'amélioration de la sécurité dans le pays ces dernières années. Les retours du programme officiel ont eu lieu entre novembre 2004 et avril 2006, date à laquelle le Vice-Président du Libéria a déclaré le programme achevé. Plus de 314 000 déplacés ont pu rentrer dans leur lieu d'origine durant cette période.

10. On s'emploie par ailleurs à rapatrier les réfugiés libériens dispersés dans la sous-région. Le programme officiel de rapatriement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a duré d'octobre 2004 à décembre 2007, aidant 112 256 réfugiés à se rapatrier. Au cours de la même période, 45 499 réfugiés sont rentrés par leurs propres moyens. En avril 2008, un accord tripartite entre le Ghana, le Libéria et le HCR a permis une autre vague de retours volontaires avant la fin de 2008, concernant pour l'essentiel les 27 000 réfugiés restant au Ghana.

11. La capacité d'absorption des réfugiés et déplacés rentrant chez eux s'est améliorée depuis 2006, mais nombre d'entre eux reviennent alors que le chômage est fort, et les prix des denrées et des carburants en hausse. Le Gouvernement libérien et l'ONU cherchent des moyens de les aider à se réinstaller et se réintégrer dans leur communauté d'origine. Pour cela, ils bénéficient d'une aide pour la culture vivrière, d'une formation à des activités lucratives, et d'une éducation. Il reste selon les estimations 72 000 réfugiés enregistrés dans les pays d'accueil.

12. Les séquelles des viols et autres formes de violence sexuelle, si répandus pendant les 18 années de conflit, sont toujours ressenties actuellement, le viol restant le crime grave le plus fréquent dans le pays après le conflit. Outre son impact sur les droits de l'homme des victimes, la violence sexuelle est un grave obstacle à la consolidation de la paix et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, de sorte qu'il faut y mettre fin d'urgence. L'ampleur de la violence existe à véritablement des répercussions graves, dont le risque de contamination par le VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, la grossesse imprévue ou non désirée, et l'abandon des victimes par leur mari, leur partenaire et leur famille, ce qui ne fait que les rendre encore plus vulnérables à d'autres violences. Les femmes qui survivent aux violences répugnent souvent à demander des soins médicaux ou une aide psychosociale, ou à signaler l'attaque à la police, craignant d'être stigmatisées pour avoir été violées. Les établissements de santé sont mal équipés, n'ont ni les médicaments ni les fournitures nécessaires, et ne disposent pas en nombre suffisant de professionnels de santé formés à la gestion clinique et psychologique des victimes. Le système judiciaire est déficient, et la population ne le connaît ni ne le comprend bien, de sorte que l'application de la loi sur le viol se trouve compromise. En outre, le climat d'impunité qui permet aux coupables de violences sexistes d'échapper au châtement fait que les victimes hésitent à demander de l'aide ou à signaler ces crimes.

13. Le contexte étant ce qu'il est, ce sont des faits importants que le lancement d'une campagne nationale contre le viol, et la signature en juin 2008 du programme conjoint Gouvernement libérien/ONU pour la prévention et la répression de la violence sexuelle et sexiste, qui sera réalisé en quatre ans. La première phase du programme, allant de 2008 à 2010, sera consacrée aux aspects suivants : soutien

psychosocial, soins de santé, recours judiciaire, sécurité et protection, et coordination, pour un coût global de 13 230 000 dollars. Les principaux partenaires de l'ONU pour ce programme sont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le HCR, l'UNICEF, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la MINUL. Une bonne réalisation du programme aura une importance critique pour étayer l'action engagée pour réprimer et prévenir la violence sexuelle, notamment pour lutter contre l'impunité qui l'alimente. Il sera essentiel, pour que le programme aboutisse, que les bailleurs lui assurent un financement suffisant et soutenu.

14. En juillet 2008, l'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes du Comité permanent interorganisations, en coordination avec la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, qui unit 12 entités des Nations Unies, ont déployé un conseiller chevronné, expert de l'égalité des sexes et de la violence sexiste, chargé de lancer le programme conjoint et de faire office de directeur du programme. Le conseiller relève du Ministère de la condition féminine et du développement, qui est chargé de la coordination d'ensemble du programme avec un soutien des ministères compétents et des partenaires d'exécution. Un comité directeur conjoint du programme a été constitué. La priorité, pendant la phase de démarrage (juillet à décembre 2008), ira à la mise en place de systèmes et de dispositifs efficaces de coordination et de contrôles de qualité.

B. Problèmes liés à la transition et au relèvement

15. La primauté du droit et le problème de la corruption ont été au premier plan des préoccupations. L'Académie de police libérienne a été reconstituée en juillet 2004, pour former les nouvelles forces de police du pays. On compte parmi ses élèves ayant achevé leurs études 3 500 nouveaux policiers de la Police nationale libérienne (dont 180 recrues du Groupe des interventions d'urgence, nouvellement formé), 155 policiers de la Police des ports maritimes et 392 officiers des services spéciaux de sécurité. La réforme du secteur de la sécurité était déjà lancée lors de l'investiture du gouvernement le 16 janvier 2006. Mais le recrutement actif dans la nouvelle armée libérienne n'a commencé qu'ensuite.

16. La réconciliation étant un préalable indispensable d'une paix durable, les textes créant une commission Vérité et réconciliation ont été promulgués en juin 2005. Les travaux ont véritablement commencé après l'entrée en fonctions des neuf membres de la commission en février 2006, avec lancement officiel en juin 2006. Ensuite a eu lieu une campagne de sensibilisation massive et la collecte de témoignages dans les 15 comtés du pays. Les auditions publiques ont commencé en janvier 2008 et se poursuivent, avec une audition au moins dans la diaspora, aux États-Unis d'Amérique, en juin 2008. Les auditions sont actuellement consacrées aux domaines thématiques suivants : les jeunes, les enfants et les femmes, et l'étude du passé historique du Libéria. Le mandat de la commission arrive à échéance à la fin de 2008, mais une prorogation en a été demandée.

17. Le Gouvernement national de transition du Libéria a été en place jusqu'aux élections démocratiques de 2005 et à l'investiture d'Ellen Johnson-Sirleaf en 2006, la première femme à avoir été démocratiquement élue à la présidence d'un pays en Afrique. Son administration a obtenu des résultats marquants pour ce qui est de

consolider la paix et la sécurité, de rétablir la gouvernance et la primauté du droit, de remettre en état les équipements et d'assurer des services sociaux de base, les grands cadres de planification étant le plan d'action pour 150 jours, la stratégie provisoire de réduction de la pauvreté et actuellement la stratégie proprement dite.

18. À la suite de négociations prolongées avec les partenaires internationaux, le Gouvernement national de transition a souscrit en septembre 2005 au Programme d'aide à la gouvernance et à la gestion économique. Ce programme traite de la levée de recettes et donne la vedette du programme de réformes au renforcement des capacités et à la maîtrise d'œuvre nationale. L'ONU fait partie d'une équipe technique qui aide à coordonner la réalisation du Programme avec les partenaires internationaux et en appuie l'organisation, le contrôle et l'évaluation, ménageant des consultations avec la société civile et la planification avec l'équipe technique et le Comité directeur de la gouvernance économique. Ce dernier, qui est composé de représentants du Gouvernement, de la communauté internationale et de la société civile, encadre la réalisation du Programme. Grâce à cette initiative, le Gouvernement bénéficie de services d'experts recrutés sur le plan international dans des institutions de stratégie économique pour améliorer la transparence et faciliter le transfert de compétences. Une évaluation indépendante du Programme est en cours, dont les résultats devraient servir à formuler une stratégie de sortie.

19. Le Gouvernement libérien, avec un appui des partenaires de développement, a mis au point définitivement son premier programme de développement à moyen terme après le conflit, la stratégie de réduction de la pauvreté intitulée « Lift Liberia » (Le Libéria décolle). Le Gouvernement y expose sa conception générale et ses grandes stratégies de développement, par lesquelles il compte parvenir à une croissance et à un développement rapides, sans exclusive et durables pendant la période 2008-2011. Définie à partir du Plan d'action pour 150 jours et de la stratégie provisoire, la stratégie de réduction de la pauvreté comporte quatre piliers : renforcement de la paix et la sécurité nationale, revitalisation de l'économie, consolidation de la gouvernance démocratique et de la primauté du droit, enfin remise en état des infrastructures et prestation des services de base. La stratégie, qui sera appliquée du 1^{er} avril 2008 au 30 juin 2011, a été formulée à l'issue de larges consultations, avec la participation de citoyens des villes, des bourgs et des villages du pays entier, de membres des milieux d'affaires, de groupes de la société civile, de la Législature et de partenaires internationaux de développement. Le Forum sur la réduction de la pauvreté au Libéria, accueilli par le Gouvernement allemand à Berlin les 26 et 27 juin 2008, a été l'occasion de présenter la stratégie aux partenaires (fondations, firmes privées, institutions bilatérales et multilatérales). Les partenaires ont largement souscrit à la stratégie et démontré leur détermination à aligner leurs programmes et leurs engagements de financement sur ses dispositions, le principal domaine à financer étant celui des projets d'équipement, par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction du Libéria.

20. Le Libéria est par ailleurs en train de mettre la dernière main à son deuxième rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui est basé sur les derniers indicateurs ressortant de l'enquête détaillée sur la sécurité alimentaire et la nutrition, de l'enquête démographique et sanitaire libérienne, et du questionnaire sur les aspects essentiels et les indicateurs des conditions de vie. Le rapport devrait être publié et lancé au troisième trimestre de 2008. Le communiqué du Forum sur la réduction de la pauvreté au Libéria souligne qu'il est indispensable d'accélérer les activités de reconstruction et de chercher à réaliser les OMD par la

stratégie de réduction de la pauvreté. Pour bien planifier, contrôler et suivre les activités associées à la réalisation des OMD, le Gouvernement a mis en place, avec une assistance technique du PNUD, un comité directeur dirigé par le Ministère de la planification et des affaires économiques.

21. Inspiré par l'idée du Village du Millénaire, le Libéria a lancé son premier Village du Millénaire dans la région centrale du pays, visant 23 826 ruraux du district de Kokoyah du comté de Bong. Le projet a pour but d'intégrer les interventions nécessaires pour réaliser les OMD au niveau du district en cinq ans. Il offre aussi une base permettant de reproduire à plus grande échelle et d'intégrer des pratiques optimales en matière d'agriculture, d'éducation, de nutrition, d'énergie, d'eau et d'environnement. Une évaluation est en cours pour implanter le deuxième Village du Millénaire dans le sud-est du Libéria, qui est la région la moins desservie et la plus pauvre du pays.

22. La vedette donnée au relèvement à partir des communautés dans le plan d'action conjoint de l'ONU, appuyé principalement par le HCR, le Programme alimentaire mondial, le PNUD et l'UNICEF, reprend ce qui est mis en valeur dans le programme national de développement. Tous les partenaires de développement qui participent à des initiatives de relèvement à partir des communautés s'emploient désormais de manière coordonnée, dans la cohésion, à favoriser la reconstruction et le développement des zones rurales. Les domaines essentiels d'intervention sont les équipements socioéconomiques de base, les moyens d'existence, et la prestation de services, ainsi que le renforcement des dispositifs et rouages de gouvernance locale.

III. Difficultés rencontrées actuellement pour la consolidation de la paix et le développement

23. La hausse mondiale des prix de produits indispensables tels que les denrées et les combustibles menace de déstabiliser la fragile paix obtenue au Libéria. Les prix ont déjà causé des émeutes dans les pays voisins (Côte d'Ivoire, Guinée); le Libéria n'en est pas encore là, mais il y a des courants latents de tension qui ne peuvent être ignorés.

24. Importateur net de produits alimentaires, le Libéria n'a pas été épargné par la flambée mondiale du prix des denrées et des combustibles. Le prix du riz, des combustibles et d'autres produits essentiels a augmenté de 22 % entre janvier 2007 et janvier 2008, ce qui a fait monter l'indice des prix à la consommation de 14 % pendant la même période. Les économistes estiment que cette hausse se poursuivra probablement. Le Libéria ne produit pas la moitié de sa principale denrée (le riz). À en juger par son passé récent, la flambée des prix alimentaires peut très bien ébranler la paix et la sécurité, et elle est donc à envisager sous l'angle national, régional et mondial.

25. Il y a eu plusieurs tentatives d'intervention face à la crise des denrées, aux niveaux national et régional. Un don de 10 millions de dollars de la Banque mondiale, destiné à faire face aux besoins alimentaires urgents dans le pays, est le bienvenu, de même que ce que fait l'ONU pour appuyer la stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition du Gouvernement par un programme conjoint des Nations Unies d'un montant de 140,2 millions de dollars. Un financement d'urgence du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a également été reçu à

l'appui d'interventions de sécurité alimentaire à court terme pendant la saison actuelle de plantation.

26. Les gouvernements de l'Union du fleuve Mano (Libéria, Sierra Leone, Guinée et Côte d'Ivoire) ont émis des propositions visant à accroître la production alimentaire et le commerce régional. Le Gouvernement libérien prévoit d'augmenter le salaire minimum des fonctionnaires pour les aider à faire face à la hausse des prix alimentaires. On se préoccupe maintenant, à l'échelon national, d'améliorer la production alimentaire, ce qui serait le moyen le plus viable de réduire l'exposition du pays aux chocs mondiaux d'approvisionnement et de prix du riz.

27. Un autre problème ardu reste la sécurité. Des vagues de plus en plus fortes de vols à main armée dans les quartiers résidentiels et les quartiers d'affaires mettent en difficulté la Police nationale libérienne. Les taux exorbitants de chômage, l'afflux récent de réfugiés et de ressortissants renvoyés du territoire et rentrant au pays, et la forte densité de population dans les zones urbaines, ne font que nourrir la montée de la criminalité. La police nationale ayant toujours des problèmes de capacité humaine et logistique, il est difficile d'obtenir de réels progrès pour ce qui est de juguler la criminalité.

28. Malgré la diligence du Gouvernement et les progrès obtenus les 30 derniers mois, la poursuite des OMD est gênée par des problèmes graves de moyens institutionnels, matériels et nationaux. C'est particulièrement le cas pour les ressources humaines dans tous les secteurs. Avec l'aide du PNUD, une stratégie décennale de valorisation est en cours d'élaboration, afin de répondre aux besoins de renforcement des capacités humaines à court, moyen et long terme. Les deux tiers environ de la population libérienne se trouvant au-dessous du seuil de pauvreté, les capacités techniques et financières du pays étant extrêmement limitées, le sous-emploi très répandu et le manque d'infrastructures énorme, il est très ardu d'accélérer la reconstruction.

29. Les principaux obstacles à la reconstruction et au développement sont l'insuffisance de capacités techniques et le manque de ressources pour piloter les réformes et le programme de développement du pays. Le Gouvernement a pourtant montré une grande détermination à poursuivre ce développement. Ses partenaires de développement ont en réponse manifesté un soutien très généreux, comme le montre l'annulation d'une dette énorme dont le pays a déjà bénéficié. Lors du récent Forum sur la réduction de la pauvreté, les partenaires ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis au titre de la stratégie provisoire de réduction de la pauvreté, les grands succès du pays étant d'être parvenu au point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), d'avoir obtenu accès à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), jeté les bases d'une reconstitution des forces de sécurité, rétabli les services dans 350 centres sanitaires, accru les effectifs scolaires de 44 % et réactivé les secteurs traditionnels de croissance.

30. Pour appuyer les principes de la Déclaration de Paris relative à l'harmonisation et l'alignement des engagements sur les priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté, les partenaires ont convenu que le Gouvernement devrait chiffrer plus en détail les besoins, et qu'un examen semestriel permettrait d'épauler la préparation du budget national, afin de garantir coordination et alignement. Les partenaires ont convenu aussi d'aider le Gouvernement à consolider la gestion de l'aide. Certains partenaires ont profité du Forum pour annoncer de nouveaux

engagements financiers et d'assistance technique au Libéria. Il faut les en féliciter; mais il est à signaler que tout retard de versement de ces fonds entraînerait des retards considérables pour la prestation de services de base et la réalisation des priorités de la stratégie.

31. La mise en place récente de capacités statistiques et la réalisation de l'enquête détaillée sur l'alimentation et la nutrition et de l'enquête démographique et sanitaire libérienne, ainsi que le questionnaire sur les indicateurs essentiels des conditions de vie, le projet participatif sur l'évaluation de la pauvreté, et le recensement national de la population et du logement, ont largement contribué à combler de grosses lacunes des données. Il est crucial pour le pays de se doter d'un système de gestion des données et de l'information qui soit bien coordonné à l'aide d'une stratégie nationale de développement statistique. L'Institut libérien de statistique et d'informations géoréférencées a mis au point pour le Gouvernement un projet de stratégie nationale de développement statistique qui est en cours d'approbation. Pour appuyer le programme national de reconstruction et de développement et la poursuite des OMD, des données fiables et complètes, dont des statistiques et des informations géoréférencées, sont indispensables, s'ajoutant à des outils des Nations Unies tels que le bilan commun de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et la modalité de coordination par groupes.

32. Le manque de services sociaux de base et d'infrastructures pose de graves difficultés pour la relance économique. Les routes, quand elles existent, sont entièrement à refaire, et de grandes zones rurales du Libéria ne sont accessibles que par transport aérien durant la saison des pluies (avril à octobre). Il n'y a pas d'alimentation publique en électricité ou en eau et, pour une bonne part, les populations rurales n'ont pas d'électricité du tout.

33. Une autre cause de préoccupation est le taux de chômage extrêmement élevé dans le secteur formel, qui pourrait atteindre 80 % selon des estimations, les jeunes étant parmi les plus durement touchés. Cette situation complexe est exacerbée par les gros effectifs d'ex-combattants ayant achevé le programme de formation pour la réintégration, et d'anciens soldats – démobilisés – des Forces armées du Libéria.

34. La situation socioéconomique du pays reste critique, mais les problèmes de sécurité régionale sont également préoccupants. La Côte d'Ivoire et la Guinée ne sont pas exemptes de troubles et, en Sierra Leone, la situation reste fragile après 10 ans de conflit. La planification d'urgence entre dans les plans de tous les organismes des Nations Unies et de nombreuses organisations non gouvernementales.

IV. Conclusions et recommandations

35. Pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, ou au moins obtenir des progrès substantiels, il est indispensable de consentir des efforts massifs d'élimination de la pauvreté et de relèvement économique. Un soutien important des bailleurs est urgent pour que le nouveau gouvernement puisse commencer à assurer des services à grande échelle et réponde aux attentes des Libériens. C'est la consolidation de la paix récente, si difficilement obtenue, qui est en jeu. Il faut attirer les Libériens qualifiés pour qu'ils rentrent servir leur pays. Il est crucial que des ressources importantes soient mises à disposition en temps utile.

36. La gestion des données et de l'information est un pilier central du développement macroéconomique et de la réalisation des OMD au Libéria, le renforcement des capacités y appelant un soutien crucial. Sans données et statistiques fiables, il est impossible de mettre au point un programme de développement efficace et d'autres dispositifs et stratégies nationaux de réduction de la pauvreté.

37. Il est fondamental aussi de doter les institutions nationales de plus de moyens. L'ONU est en train de lancer des équipes de soutien qui épauleront les 15 commissaires de comté récemment nommés, soutenant une bonne gouvernance décentralisée par des compétences de gestion de l'information et des projets. La collaboration et le soutien de tous les partenaires de développement donneraient à cette entreprise beaucoup plus d'efficacité.

38. Comme il est souligné dans la stratégie de réduction de la pauvreté, c'est un aspect central du relèvement et du développement durable du Libéria que de créer des emplois dans le secteur privé. Les partenaires de développement devront s'employer à attirer des investissements dans le pays et à stabiliser l'environnement économique pour stimuler la croissance économique.

39. La réalisation du programme conjoint Gouvernement libérien/ONU pour la prévention et la répression de la violence sexuelle et sexiste est indispensable, non seulement pour répondre aux besoins des personnes touchées, mais aussi pour consolider la paix et poursuivre les OMD. Il faudrait que les partenaires de développement et les gouvernements donateurs, pour manifester qu'ils savent la gravité de ces violences et la détermination du Gouvernement à réagir, dotent le programme d'un financement suffisant et soutenu.

40. L'éducation et les soins de santé, surtout face à la mortalité juvénile et aux problèmes de santé maternelle, sont également au nombre des secteurs d'intervention définis comme critiques par le Gouvernement. Il faudra que le système des Nations Unies et les autres partenaires de développement accroissent leur appui en ce sens si l'on veut obtenir des progrès réels dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement au Libéria.
